



Groupe Prieur

Expertise comptable • Audit • Fiscalité & Juridique • Gestion sociale

ASSOC CHLOROPHYLLE

23 avenue Jules Jacquemin

10100 ROMILLY SUR SEINE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels & Eléments de gestion

SOMMAIRE

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rapport de l'Expert Comptable
Bilan Actif
Bilan Passif
Compte de résultat
Bilan Actif détaillé
Bilan Passif détaillé
Compte de résultat détaillé
Annexe

3
5
6
7
9
11
12
15



Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée pour l'entité :

ASSOC CHLOROPHYLLE

Pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Nous précisons que nous n'avons pas vérifié ou apprécié la matérialité des opérations, le contrôle interne et les travaux en cours, ainsi que la valorisation des stocks à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.

Ces comptes annuels sont joints au présent rapport, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	2 657 791 €
Chiffre d'affaires	1 234 182 €
Résultat net comptable	195 798 €

Fait à Romilly sur Seine,

Didier PERROT,
Expert-Comptable Associé.

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 31 décembre 2025

Comptes annuels

BILAN ACTIF

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	121 312	126 134	-4 823	-3,82
Constructions	671 553	708 771	-37 218	-5,25
Installations techniques, matériel et outillages industriels	70 286	71 488	-1 202	-1,68
Autres immobilisations corporelles	211 966	267 473	-55 507	-20,75
Immo corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	100	100		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 250	950	300	31,58
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 076 466	1 174 916	-98 450	-8,38
Stocks et en-cours	12 541	19 118	-6 577	-34,40
Créances				
Créances Clients, usagers et comptes rattachés	85 664	131 295	-45 631	-34,75
Clients douteux, litigieux				
Créances reçues par legs ou donations				
Avances et acomptes versés sur commandes	167		167	
Personnel et comptes rattachés	320		320	
Autres créances	372 777	276 984	95 793	34,58
Charges constatées d'avance	2 032	1 990	42	2,09
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 107 823	825 319	282 504	34,23
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	1 581 324	1 254 706	326 619	26,03
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	2 657 791	2 429 622	228 169	9,39



BILAN PASSIF

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	12 000	18 000	-6 000	-33,33
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	1 714 559	1 637 430	77 129	4,71
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	195 798	77 129	118 669	153,86
Situation nette (sous-total)	1 922 356	1 732 559	189 798	10,95
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	384 387	437 551	-53 164	-12,15
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	2 306 743	2 170 109	136 634	6,30
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	5 000		5 000	
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	5 000		5 000	
Provisions pour risques	129 437	8 977	120 460	
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)	129 437	8 977	120 460	
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76 260	88 069	-11 809	-13,41
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 798	14 047	-6 249	-44,49
Fournisseurs, factures non parvenues	19 932	18 015	1 916	10,64
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	41 634	46 894	-5 259	-11,22
Personnel et comptes rattachés	26 879	27 795	-916	-3,30
Dettes immobilisations et comptes rattachés		23 016	-23 016	-100,00
Autres dettes	243		243	
Produits constatés d'avance	43 864	32 700	11 164	34,14
TOTAL DES DETTES (IV)	216 610	250 536	-33 925	-13,54
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 657 791	2 429 622	228 169	9,39



COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	4 105	4 185	-80	-1,91
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	209 991	219 294	-9 303	-4,24
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	370 595	374 864	-4 268	-1,14
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	642 791	255 388	387 403	151,69
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels		20	-20	-100,00
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 586	763 310	-756 724	-99,14
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	113	299	-186	-62,13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 234 182	1 617 360	-383 178	-23,69
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	316 386	269 646	46 740	17,33
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	21 559	16 329	5 229	32,02
Salaires	294 901	1 033 407	-738 506	-71,46
Cotisations sociales	140 779	135 992	4 787	3,52
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	128 506	138 222	-9 716	-7,03
Dotations aux provisions	127 046	5 141	121 905	
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés	5 000		5 000	
Autres charges	7 808	9 670	-1 862	-19,26
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 041 984	1 608 407	-566 422	-35,22
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	192 198	8 953	183 245	

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	5 172	5 037	135	2,67
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	5 172	5 037	135	2,67
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	744	850	-106	-12,44
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	744	850	-106	-12,44
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	4 428	4 187	240	5,74
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	196 626	13 140	183 485	
Produits exceptionnels (V)		67 024	-67 024	-100,00
Charges exceptionnelles (VI)		2 383	-2 383	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		64 641	-64 641	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	828	652	176	26,99
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 239 354	1 689 421	-450 067	-26,64
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 043 556	1 612 292	-568 736	-35,27
EXCÉDENT OU DÉFICIT	195 798	77 129	118 669	153,86
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL	195 798	77 129	118 669	153,86

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Immobilisations corporelles				
Terrains	121 312	126 134	-4 823	-3,82
21100000 TERRAINS	77 286	77 286		
21200000 AGENCT. & AMÉNAGT. TERRAINS	34 259	34 259		
21210000 AGENC.AMÉNAG.TERRAINS MOTTE TI	74 698	74 698		
28120000 AMORTIS. AGENCT. AMÉNAGT. DE T	-33 226	-32 138	-1 088	-3,38
28121000 AMT AGENC.AMÉNAG.TERRAINS MOTT	-31 705	-27 970	-3 735	-13,35
Constructions	671 553	708 771	-37 218	-5,25
21310000 BATIMENTS	954 720	954 720		
28131000 AMORTIS.BÂTIMENTS	-283 167	-245 948	-37 218	-15,13
Installations techniques, matériel et outillages industriels	70 286	71 488	-1 202	-1,68
21540000 MATÉRIEL INDUSTRIEL	271 534	247 660	23 874	9,64
21541000 MATÉRIEL MOTTE TILLY	44 905	42 661	2 244	5,26
21542000 MATÉRIEL MARCILLY	40 939	40 939		
28154000 AMORTISS.MAT.INDUSTRIEL	-214 234	-195 840	-18 394	-9,39
28154100 AMT MATÉRIEL MOTTE TILLY	-42 780	-42 043	-738	-1,75
28154200 AMT MATÉRIEL MARCILLY	-30 078	-21 891	-8 188	-37,40
Autres immobilisations corporelles	211 966	267 473	-55 507	-20,75
21810000 INSTAL.GALES, AGENCT, AMÉNAGT.	143 886	143 886		
21811000 INSTALLA°GÉN.,AGENCEMTS MOTTE	33 374	33 374		
21812000 INSTALLA°GÉN.,AGENC.MARCILLY	282 208	282 208		
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	104 777	104 776	1	
21821000 MATÉRIEL TRANSPORT MOTTE TILLY	20 137	20 137		
21822000 MATÉRIEL TRANSPORT MARCILLY	48 678	48 678		
21830000 MAT DE BUREAU & MAT INFORMATIQ	9 869	9 134	735	8,05
21831100 MAT.BUREAU ET INFO	3 373	3 373		
21840000 MOBILIER	5 759	5 759		
28181000 AMORTIS.AAI DIVERS	-129 265	-122 670	-6 595	-5,38
28181100 AMT INSTAL.GALES.AGENC.MOTTE T	-22 712	-19 194	-3 518	-18,33
28181200 AMT INSTAL.GALES.AGENC.MARCILL	-113 564	-85 096	-28 469	-33,45
28182000 AMORTIS. MATÉRIEL DE TRANSPORT	-92 427	-82 882	-9 545	-11,52
28182100 AMT MAT.TRANSPORT MOTTE TILLY	-20 137	-20 137		
28182200 AMT MAT.TRANSPORT MARCILLY	-44 655	-38 350	-6 305	-16,44
28183000 AMORT MAT BUREAU INFORMATIQUE	-8 552	-6 995	-1 557	-22,26
28183110 AMT MAT.BUREAU ET INFO	-3 373	-3 373		
28184000 AMORTIS. MOBILIER	-5 411	-5 157	-254	-4,92
Immobilisations financières				
Participations	100	100		
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	100	100		
Autres immobilisations financières	1 250	950	300	31,58
27500000 DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	1 250	950	300	31,58
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (1)	1 076 466	1 174 916	-98 450	-8,38
Stocks et en-cours	12 541	19 118	-6 577	-34,40
31000000 STOCKS LÉGUMES	11 291	18 043	-6 752	-37,42
32000000 STOCKS TERREAU, ENGRAIS	1 250	1 075	175	16,28
Créances				
Créances Clients, usagers et comptes rattachés	85 664	131 295	-45 631	-34,75
Clients douteux, litigieux				
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	2 078		2 078	
49100000 DEPRECIATIONS COMPTES CLIENTS	-2 078		-2 078	
Avances et acomptes versés sur commandes	167		167	



BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Personnel et comptes rattachés	320		320	
Autres créances	372 777	276 984	95 793	34,58
40980000 FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR		6 221	-6 221	-100,00
44110000 SUBV.FONCT.À RECEV-ÉTAT	6 350		6 350	
44140000 SUBV.FONCT.RECEV-CONSEIL GÉNÉR	34 300		34 300	
44150000 SUBV.FONCT.À RECEVOIR- VILLE	4 213		4 213	
44160000 SUBV.FONCT.À RECEV-DIVERS	35 118		35 118	
44170000 SUBV.FONCT.À RECEV-EUROPE	243 417		243 417	
44171000 SUBV.FONCT.À RECEV.-ETAT		24 700	-24 700	-100,00
44174000 SUBV.FONCT.RECEV-CONSEIL GÉNÉR		35 377	-35 377	-100,00
44175000 SUBV.FONCT.À RECEVOIR- VILLE		1 850	-1 850	-100,00
44176000 SUBV.FONCT.À RECEV-DIVERS		26 300	-26 300	-100,00
44177000 SUBV.FONCT.À RECEV- EUROPE		108 589	-108 589	-100,00
46700000 DIV CPTES DEBIT ET PROD A RECE	9 094		9 094	
46710000 ASP À RECEVOIR	37 327		37 327	
46720000 CONSEIL DÉPARTEMENTAL À RECEVO	2 958		2 958	
46870000 DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR		9 064	-9 064	-100,00
46871000 ASP À RECEVOIR		44 594	-44 594	-100,00
46872000 CONSEIL DÉPARTEMENTAL À RECEVO		20 288	-20 288	-100,00
Charges constatées d'avance	2 032	1 990	42	2,09
48610000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	2 032	1 990	42	2,09
Disponibilités	1 107 823	825 319	282 504	34,23
51217000 CC ASSOCIATION	109 872	109 902	-30	-0,03
51217500 CC LIVRET SOLIDAIRE ASSOCIATIO	45 855	45 718	137	0,30
51218000 CE LIVRET A ASSOCIATIONS	81 425	79 705	1 720	2,16
51219000 CE COMPTE COURANT N° 943	72 296	23 873	48 422	202,83
51219200 CE CSL ASSOCIATIS	797 793	564 616	233 177	41,30
51219300 CE COMPTE TRAVAUX EXTENSION		964	-964	-100,00
53000000 CAISSE	581	540	40	7,46
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	1 581 324	1 254 706	326 619	26,03
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	2 657 791	2 429 622	228 169	9,39

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres complémentaires	12 000	18 000	-6 000	-33,33
10340000 APPORTS AVEC DROIT DE REPRISE	12 000	18 000	-6 000	-33,33
Réserves				
Réserves pour projet de l'entité	1 714 559	1 637 430	77 129	4,71
10680000 AUTRES RÉSERVES	1 714 559	1 637 430	77 129	4,71
Excédent ou déficit de l'exercice	195 798	77 129	118 669	153,86
Situation nette (sous-total)	1 922 356	1 732 559	189 798	10,95
Subventions d'investissement	384 387	437 551	-53 164	-12,15
13100000 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	694 436	730 706	-36 270	-4,96
13900000 SUBV.INVES.INSC.CPT.RÉSULT.	-310 049	-293 155	-16 893	-5,76
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	2 306 743	2 170 109	136 634	6,30
Fonds dédiés	5 000		5 000	
19400000 FONDS DÉDIÉS SUR SUBV.D'EXPLOI	5 000		5 000	
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	5 000		5 000	
Provisions pour risques	129 437	8 977	120 460	
15180000 AUTR.PROVIS.POUR RISQUES	129 437	8 977	120 460	
TOTAL DES PROVISIONS (III)	129 437	8 977	120 460	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76 260	88 069	-11 809	-13,41
16401000 EMPRUNT BÂTIMENT	76 260	88 069	-11 809	-13,41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 798	14 047	-6 249	-44,49
40110000 FOURNISSEURS	7 798	14 047	-6 249	-44,49
Fournisseurs, factures non parvenues	19 932	18 015	1 916	10,64
40810000 FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	19 932	18 015	1 916	10,64
Dettes fiscales et sociales	41 634	46 894	-5 259	-11,22
43400000 MSA	27 301	27 979	-678	-2,42
43700000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	5 394	3 919	1 475	37,63
43820000 CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PA	6 848	6 752	96	1,42
43860000 CHARGES SOCIALES - CHARGES À P	1 018	7 071	-6 053	-85,60
44210000 PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE (IR)	246	520	-275	-52,80
44400000 ETAT-IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	828	652	176	26,99
Personnel et comptes rattachés	26 879	27 795	-916	-3,30
Dettes immobilisations et comptes rattachés		23 016	-23 016	-100,00
40400000 FOURNISSEURS D'IMMO.		23 016	-23 016	-100,00
Autres dettes	243		243	
411G000000 CLIENTS G	69		69	
46800000 DIV CPTÉ CRED & CHARG A PAYER	174		174	
Produits constatés d'avance	43 864	32 700	11 164	34,14
48710000 PDTS CONSTATÉS D'AVANCE	43 864	32 700	11 164	34,14
TOTAL DES DETTES (IV)	216 610	250 536	-33 925	-13,54
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 657 791	2 429 622	228 169	9,39

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	4 105	4 185	-80	-1,91
75600000 COTISATIONS ADHÉSIONS	4 105	4 185	-80	-1,91
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	209 991	219 294	-9 303	-4,24
70100000 VENTES PANIERS	91 718	96 112	-4 394	-4,57
70124000 VENTES LÉGUMES	118 273	123 122	-4 849	-3,94
70130000 VENTES DE BOIS		60	-60	-100,00
Ventes de prestations de services	370 595	374 864	-4 268	-1,14
70600000 PRESTA° DÉBROUSSAILLAGE ET DIVE	267 758	281 842	-14 084	-5,00
70610000 PRESTATION NETTOYAGE	74 644	75 088	-444	-0,59
70800000 PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	3 028	359	2 669	742,98
70810000 PANIERS SOLID.PREST.RÉSEAU COC	11 800	11 800		
70811100 PARTENARIAT MSA	3 850	5 775	-1 925	-33,33
70840000 MISE A DISPO DE PERSON FACTURE	9 516		9 516	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	642 791	255 388	387 403	151,69
74130000 SUBVEN° DE FONCTIONNEMENT	589 628	255 388	334 240	130,88
74700000 QP SUBVENTIONS VIR CPTÉ RES	53 164		53 164	
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels		20	-20	-100,00
75400000 DON, MÉCÉNAT		20	-20	-100,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 586	763 310	-756 724	-99,14
78150000 REPRIS.S/PROV.RISQ.ET CHARG.EX	6 586	15 773	-9 187	-58,25
79100000 TRANSFERT DE CHARGES PERSONNEL		728 785	-728 785	-100,00
79100200 AUTRES TRANSFERTS DE CHARGES		18 752	-18 752	-100,00
Autres produits	113	299	-186	-62,13
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	113	299	-186	-62,13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	1 234 182	1 617 360	-383 178	-23,69
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	316 386	269 646	46 740	17,33
60100000 ACHATS GRAINES, PLANTS	28 829	20 429	8 400	41,12
60110000 ACHATS LÉGUMES PR REVENTE	4 000	3 245	755	23,27
60120000 ACHATS DIVERS PR PRESTATIONS	2 504	2 694	-190	-7,05
60130000 ACHATS BOUTIQUES	21 000	16 247	4 753	29,25
60200000 ACHAT TERREAU, INSECTICIDE	18 547	12 367	6 180	49,97
60221000 ACHATS COMBUSTIBLES	186	107	79	74,51
60261000 ACHATS EMBALLAGES	2 287	3 033	-746	-24,61
60310000 VAR.STOCKS LÉGUMES	6 752	99	6 652	
60320000 VARIAT.STOCKS TERREAU, ENGRAIS	-175	800	-975	-121,88
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS		1 700	-1 700	-100,00
60610400 CHAUFFAGE	4 000	-1 273	5 273	414,15
60611000 ELECTRICITE	15 248	12 852	2 395	18,64
60613000 CARBURANTS	19 790	22 386	-2 596	-11,59
60614000 EAU	718	595	123	20,66
60630000 PETIT ÉQUIPEMENT MATÉRIEL	38 768	33 119	5 649	17,06
60640000 ACHATS FOURNITURES ADMINISTATI	3 432	3 705	-273	-7,38
60680000 VÊTEMENTS TRAVAIL	747	363	384	105,63
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES		-150	150	100,00
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES	9 722	9 024	698	7,74
61500000 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	27 418	22 566	4 852	21,50
61552000 ENTRETIEN MAT DE TRANSPORT	8 459	7 407	1 052	14,21
61560000 MAINTENANCE	4 057	4 219	-162	-3,83
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	16 012	12 950	3 062	23,65
61700000 FRAIS DE CERTIFICATION	526	518	7	1,39
61710000 ETUDES ET RECHERCHES		504	-504	-100,00



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
61810000 DOCUMENTATION GÉNÉRALE	485	505	-20	-3,96
61850100 FRAIS DE FORMATION, INSERTION	26 482	19 142	7 341	38,35
61850190 RBT FRAIS FORMATION	-4 192		-4 192	
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE	5 719		5 719	
62220000 COMMIS & COURTAGES SUR VENTES		94	-94	-100,00
62260000 HONORAIRES N	19 242	22 909	-3 667	-16,01
62262000 HONORAIRES N-1	3 302	4 201	-898	-21,39
62263000 HONORAIRES CAC	5 200	4 860	340	7,00
62264000 AUTRES HONORAIRES	1 231	1 346	-115	-8,55
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	36		36	
62300000 COMMUNICATION	181	536	-355	-66,24
62340000 CADEAUX AUX SALARIÉS	3 886	3 198	688	21,50
62380000 DIVERS DONS POURBOIRES	447	267	180	67,45
62510000 FRAIS MISSION REPRÉSENT.	5 690	7 862	-2 173	-27,64
62570000 INDEMNITÉS KILOMÈTRES	3 039	2 848	190	6,68
62600000 FRAIS TÉLÉPHONE	6 515	6 086	429	7,05
62610000 FRAIS DE TÉLÉCOM.MOTTE TILLY	360	373	-13	-3,58
62700000 SERVICES BANCAIRES	743	1 090	-347	-31,85
62810000 COTISATIONS	5 196	4 825	371	7,69
Impôts, taxes et versements assimilés	21 559	16 329	5 229	32,02
63330000 FORMATION CONTINUE	17 517	12 425	5 092	40,98
63512000 TAXES FONCIÈRES	3 929	3 904	25	0,64
63540000 DROIT D'ENREGISTR & DE TIMBRE	82		82	
63780000 TAXES DIVERSES	31		31	
Salaires	294 901	1 033 407	-738 506	-71,46
64100200 RÉM.OUVRIERS MARAÎCHERS	583 366	631 494	-48 128	-7,62
64100300 RÉMUNÉR.ENCADREMENT	395 044	392 956	2 088	0,53
64120000 CONGÉS PAYÉS	-570	-1 833	1 263	68,91
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	1 785	2 765	-980	-35,45
64141000 INDEMNITES NON ASSUJETTIES	3 930	8 024	-4 094	-51,03
64900000 REMBOURST CHARGES DE PERSONNEL	-688 654		-688 654	
Cotisations sociales	140 779	135 992	4 787	3,52
64500100 VAR.PROV.CHARGES CP	96	459	-363	-79,11
64512100 MSA OUVRIERS MARAÎCHERS	17 821	18 806	-985	-5,24
64512200 MSA ENCADREMENT	110 302	108 234	2 068	1,91
64550000 PRÉVOYANCE CHORUM, MUTUELLE	12 560	8 459	4 101	48,48
64750000 FRAIS DE PHARMACIE		34	-34	-100,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	128 506	138 222	-9 716	-7,03
68112000 DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPORE	126 427	138 222	-11 794	-8,53
68174000 DOT DEPRECIATION CREANCES	2 078		2 078	
Dotations aux provisions	127 046	5 141	121 905	
68150000 DOT. PROV. RISQUES & CH. EXPLO	127 046	5 141	121 905	
Report des fonds dédiés	5 000		5 000	
68940000 REPORTS EN FONDS DÉDIÉS/SUBVEN	5 000		5 000	
Autres charges	7 808	9 670	-1 862	-19,26
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	7 797	9 670	-1 873	-19,37
65820000 PENALITES AMENDES FISC & PENAL	11		11	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 041 984	1 608 407	-566 422	-35,22
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	192 198	8 953	183 245	
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	5 172	5 037	135	2,67
76300000 REVENUS AUTRES CRÉANCES	5 172	5 037	135	2,67
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	5 172	5 037	135	2,67



COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	744	850	-106	-12,44
66116000 INT EMPRUNTS & DETTES ASSIMIL	744	850	-106	-12,44
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	744	850	-106	-12,44
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	4 428	4 187	240	5,74
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	196 626	13 140	183 485	
Produits exceptionnels (V)		67 024	-67 024	-100,00
77700000 QUOTE-PART DES SUBVENTIONS VIR		63 112	-63 112	-100,00
77800000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		3 912	-3 912	-100,00
Charges exceptionnelles (VI)		2 383	-2 383	-100,00
67120000 PÉNALITÉS,AMEND.PÉNAL.FISC.		270	-270	-100,00
67180000 AUTRES CHARGES EXCEP OP GEST		1 532	-1 532	-100,00
68710000 DOT AMORT EXCEPT/IMMOB		581	-581	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		64 641	-64 641	-100,00
Impôts sur les bénéfices (VIII)	828	652	176	26,99
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	828	652	176	26,99
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 239 354	1 689 421	-450 067	-26,64
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 043 556	1 612 292	-568 736	-35,27
EXCÉDENT OU DÉFICIT	195 798	77 129	118 669	153,86
Contributions volontaires en nature				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL	195 798	77 129	118 669	153,86



COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 31 décembre 2025

Annexe

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 2 657 790,87 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 195 797,68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC n° 2018-06 du 05 décembre 2018, il convient de décrire l'objet social de l'entité :

"L' Association Chlorophylle a pour objet de favoriser le développement du lien social et de l'économie solidaire dans l'ouest champenois."

En raison de la réforme du PCG applicable au 1er janvier 2025 et, en application du règlement ANC n°2022-06 :

- Les transferts de charges (comptes 791) ne sont plus utilisés.
Les produits et remboursements auparavant comptabilisés en transferts de charges, sont désormais enregistrés dans les comptes appropriés (649, 708...).
- A compter de cet exercice, le résultat exceptionnel est désormais limité aux événements présentant un caractère majeur et inhabituel.
- La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice est comptabilisée dans le résultat d'exploitation.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		10 À 50
Installations techniques		5 À 10
Matériels outillages et industriels		3 À 7
Matériels outillages		3 À 7
Matériel de transport		2 À 4
Matériel de bureau		5 À 10
Matériel informatique		3

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

Les subventions sont comptabilisées en produits.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.



ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLERAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Terrains	186 243		
Constructions sur sol propre	954 720		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	331 261		26 942
Installations générales, agencements et aménagements divers	459 468		
Matériel de transport	173 591		1
Matériel de bureau, informatique & mobilier	18 266		735
TOTAL	2 123 549		27 678
Immobilisations financières			
Autres participations	100		
Prêts et autres immobilisations financières	950		300
TOTAL	1 050		300
TOTAL GENERAL	2 124 599		27 978

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations corporelles				
Terrains			186 243	
Constructions sur sol propre			954 720	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		824	357 379	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			459 468	
Matériel de transport			173 592	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			19 001	
TOTAL		824	2 150 403	
Immobilisations financières				
Autres participations			100	
Prêts et autres immobilisations financières			1 250	
TOTAL			1 350	
TOTAL GENERAL		824	2 151 753	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Terrains			60 108	4 823		64 931
Constructions sur sol propre			245 948	37 218		283 167
Inst. tech., mat. et out. industriels			259 773	28 144	824	287 093
Inst. générales, agencés divers			226 959	38 582		265 541
Matériel de transport			141 368	15 850		157 219
Matériel de bureau, informatique			15 525	1 811		17 336
TOTAL			949 683	126 427	824	1 075 286
TOTAL GENERAL			949 683	126 427	824	1 075 286

ETAT DES CRÉANCES

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	1 250		1 250
Actif circulant			
Autres créances clients	85 831	85 831	
Personnel et comptes rattachés	320	320	
Divers	323 397	323 397	
Débiteurs divers	49 380	49 380	
Charges constatées d'avance	2 032	2 032	
TOTAL	462 210	460 960	1 250

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	2 032
TOTAL	2 032

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	372 777
TOTAL	372 777



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	18 000			6 000	12 000
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	1 637 430		77 129		1 714 559
Excédent ou déficit de l'exercice	77 129		195 798	77 129	195 798
Subventions d'investissement	437 551			53 164	384 387
TOTAL	2 170 109		272 927	136 293	2 306 743

ETAT DES PROVISIONS

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Autres provisions pour risques et charges	8 977	127 046	6 586	129 437
TOTAL	8 977	127 046	6 586	129 437
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients		2 078		2 078
TOTAL		2 078		2 078
TOTAL GÉNÉRAL	8 977	129 124	6 586	131 515
Dont dotations & reprises d'exploitation		129 124	6 586	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	76 260	11 915	48 748	15 597
Fournisseurs et comptes rattachés	27 730	27 730		
Personnel et comptes rattachés	26 879	26 879		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 806	40 806		
Impôts sur les bénéfices	828	828		
Autres dettes	243	243		
Produits constatés d'avance	43 864	36 757	7 107	
TOTAL	216 610	145 158	55 855	15 597

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	43 864
TOTAL	43 864

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 932
Dettes fiscales et sociales	33 538
Autres dettes	174
TOTAL	53 644



ENGAGEMENTS

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 7 964,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

VENTILATION DES RESSOURCES

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

VENTILATION DES RESSOURCES PAR CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

	Montant N	Montant N-1
Ventes paniers	91 718	96 112
Ventes légumes	118 273	123 122
Presta° débroussaillage et divers	267 758	281 842
Prestation nettoyage	74 644	75 088
Produits des activités annexes	3 028	359
Paniers solid.prest.Réseau Cocagne	11 800	11 800
Partenariat MSA	3 850	5 775
Mise à dispo.de person.facturé	9 516	
Cotisations adhésions	4 105	4 185
Ventes de bois		60
Don, mécénat		20
TOTAL	584 691	598 363

Cette information est-elle complète ? Oui



Votre réussite EST NOTRE PRIORITÉ

- 📍 64, mail des charmilles
Troyes, 10 000
- 📍 23, rue Félix Faure
Romilly-sur-Seine, 10 100
- 📍 53, rue des Fossés
Nogent-sur-Seine, 10 400
- 📍 10, rue Victor Arnoul
Provins, 77 480
- 📍 6, rue Béranger
Paris, 75 003
- 📍 132 Av. de Rochefort
Royan, 17 200
- 📍 77 Bis Av. de Pontaillac
Royan, 17 200

Prieur & Associés : Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattachée à la CRCC de l'Est
SA au capital de 700 000€ - RCS Troyes B 320 475 072 - TVA N° FR 28 320475 072
64, mail des charmilles - Troyes 10 000

Audit & Valeurs : Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
SAS au capital de 150 000€ - RCS Paris 509 749 289 - TVA N° FR 05 509749 289
6, rue Béranger - Paris 75 003

Sorodec : Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Poitou Charentes Vendée
SAS au capital de 43 000 € - RCS Saintes B 340 025 360
132, Avenue de Rochefort – BP 70 544 - Royan 17 200

Ficosa : Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Poitou Charentes Vendée
SAS au capital de 7622,45€ RCS Saintes 410 273 700
77, Bis Avenue de Pontaillac - Royan 17 200

ASSOCIATION

CHLOROPHYLLE

23 avenue Jules Jacquemin
10100 ROMILLY SUR SEINE

Siret 481 916 468

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2025**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2025**

CHLOROPHYLLE
23 avenue Jules Jacquemin
10100 ROMILLY SUR SEINE
Siret 481 916 468

A la Présidente,
Aux membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante, mentionné à l'article L 612-5 du code de commerce, qui a été passée au cours de l'exercice écoulé.

Convention N°1

Personnes concernées : Mme DORE Fanny

Nature et objet de la convention : Facturation de prestation

Modalités de la convention : Mme Fanny DORE a facturé des prestations de sophrologie et psychologie à l'association pour un montant total de 9 685 € durant l'exercice 2025.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

FCN

Commissaire aux Comptes

Signé par **Damien GRIZOT** le
28/05/2026 08:32



Damien GRIZOT
Associé

**ASSOCIATION
CHLOROPHYLLE**

23 avenue Jules Jacquemin
10100 ROMILLY SUR SEINE

Siret 481 916 468

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2025

ASSOCIATION CHLOROPHYLLE

23 avenue Jules Jacquemin
10100 ROMILLY SUR SEINE
Siret 481 916 468

A la Présidente,
Aux membres de l'association,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CHLOROPHYLLE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation pour changement de méthode

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les subventions reçues et à recevoir : Nos travaux nous ont permis de vérifier la concordance entre les montants attribués par les organismes et les sommes réellement portées en produits dans la comptabilité, nous avons également contrôlé la réalité des montants à recevoir à l'actif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

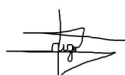
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

FCN

Commissaire aux Comptes

Signé par **Damien GRIZOT** le
28/05/2026 08:32



Damien GRIZOT

Associé

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✧ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✧ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✧ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✧ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport

sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✱ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

ASSOCIATION CHLOROPHYLLE

23 avenue Jules Jacquemin
10100 ROMILLY SUR SEINE
Siret 481 916 468

BILAN ACTIF

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,				
Autres immobilisations incorporelles				
Immoys incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	121 312	126 134	-4 823	-3,82
Constructions	671 553	708 771	-37 218	-5,25
Installations techniques, matériel et outillages industriels	70 286	71 488	-1 202	-1,68
Autres immobilisations corporelles	211 966	267 473	-55 507	-20,75
Immoys corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	100	100		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 250	950	300	31,58
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 076 466	1 174 916	-98 450	-8,38
Stocks et en-cours	12 541	19 118	-6 577	-34,40
Créances				
Créances Clients, usagers et comptes rattachés	85 664	131 295	-45 631	-34,75
Clients douteux, litigieux				
Créances reçues par legs ou donations				
Avances et acomptes versés sur commandes	167		167	
Personnel et comptes rattachés	320		320	
Autres créances	372 777	276 984	95 793	34,58
Charges constatées d'avance	2 032	1 990	42	2,09
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 107 823	825 319	282 504	34,23
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	1 581 324	1 254 706	326 619	26,03
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	2 657 791	2 429 622	228 169	9,39



BILAN PASSIF

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	12 000	18 000	-6 000	-33,33
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	1 714 559	1 637 430	77 129	4,71
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	195 798	77 129	118 669	153,86
Situation nette (sous-total)	1 922 356	1 732 559	189 798	10,95
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	384 387	437 551	-53 164	-12,15
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	2 306 743	2 170 109	136 634	6,30
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	5 000		5 000	
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	5 000		5 000	
Provisions pour risques	129 437	8 977	120 460	
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)	129 437	8 977	120 460	
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76 260	88 069	-11 809	-13,41
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 798	14 047	-6 249	-44,49
Fournisseurs, factures non parvenues	19 932	18 015	1 916	10,64
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	41 634	46 894	-5 259	-11,22
Personnel et comptes rattachés	26 879	27 795	-916	-3,30
Dettes immobilisations et comptes rattachés		23 016	-23 016	-100,00
Autres dettes	243		243	
Produits constatés d'avance	43 864	32 700	11 164	34,14
TOTAL DES DETTES (IV)	216 610	250 536	-33 925	-13,54
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 657 791	2 429 622	228 169	9,39



COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations	4 105	4 185	-80	-1,91
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	209 991	219 294	-9 303	-4,24
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	370 595	374 864	-4 268	-1,14
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	642 791	255 388	387 403	151,69
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels		20	-20	-100,00
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 586	763 310	-756 724	-99,14
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	113	299	-186	-62,13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 234 182	1 617 360	-383 178	-23,69
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	316 386	269 646	46 740	17,33
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	21 559	16 329	5 229	32,02
Salaires	294 901	1 033 407	-738 506	-71,46
Cotisations sociales	140 779	135 992	4 787	3,52
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	128 506	138 222	-9 716	-7,03
Dotations aux provisions	127 046	5 141	121 905	
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés	5 000		5 000	
Autres charges	7 808	9 670	-1 862	-19,26
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 041 984	1 608 407	-566 422	-35,22
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	192 198	8 953	183 245	

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	5 172	5 037	135	2,67
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	5 172	5 037	135	2,67
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	744	850	-106	-12,44
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	744	850	-106	-12,44
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	4 428	4 187	240	5,74
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	196 626	13 140	183 485	
Produits exceptionnels (V)		67 024	-67 024	-100,00
Charges exceptionnelles (VI)		2 383	-2 383	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		64 641	-64 641	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	828	652	176	26,99
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 239 354	1 689 421	-450 067	-26,64
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 043 556	1 612 292	-568 736	-35,27
EXCÉDENT OU DÉFICIT	195 798	77 129	118 669	153,86
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE				
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.				
TOTAL	195 798	77 129	118 669	153,86



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 2 657 790,87 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 195 797,68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC n° 2018-06 du 05 décembre 2018, il convient de décrire l'objet social de l'entité :

"L' Association Chlorophylle a pour objet de favoriser le développement du lien social et de l'économie solidaire dans l'ouest champenois."

En raison de la réforme du PCG applicable au 1er janvier 2025 et, en application du règlement ANC n°2022-06 :

- Les transferts de charges (comptes 791) ne sont plus utilisés.
Les produits et remboursements auparavant comptabilisés en transferts de charges, sont désormais enregistrés dans les comptes appropriés (649, 708...).
- A compter de cet exercice, le résultat exceptionnel est désormais limité aux événements présentant un caractère majeur et inhabituel.
- La quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice est comptabilisée dans le résultat d'exploitation.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions		10 À 50
Installations techniques		5 À 10
Matériels outillages et industriels		3 À 7
Matériels outillages		3 À 7
Matériel de transport		2 À 4
Matériel de bureau		5 À 10
Matériel informatique		3

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

Les subventions sont comptabilisées en produits.

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.



ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations corporelles			
Terrains	186 243		
Constructions sur sol propre	954 720		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	331 261		26 942
Installations générales, agencements et aménagements divers	459 468		
Matériel de transport	173 591		1
Matériel de bureau, informatique & mobilier	18 266		735
TOTAL	2 123 549		27 678
Immobilisations financières			
Autres participations	100		
Prêts et autres immobilisations financières	950		300
TOTAL	1 050		300
TOTAL GENERAL	2 124 599		27 978



ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations corporelles				
Terrains			186 243	
Constructions sur sol propre			954 720	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		824	357 379	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			459 468	
Matériel de transport			173 592	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			19 001	
TOTAL		824	2 150 403	
Immobilisations financières				
Autres participations			100	
Prêts et autres immobilisations financières			1 250	
TOTAL			1 350	
TOTAL GENERAL		824	2 151 753	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations corporelles						
Terrains			60 108	4 823		64 931
Constructions sur sol propre			245 948	37 218		283 167
Inst. tech., mat. et out. industriels			259 773	28 144	824	287 093
Inst. générales, agencés divers			226 959	38 582		265 541
Matériel de transport			141 368	15 850		157 219
Matériel de bureau, informatique			15 525	1 811		17 336
TOTAL			949 683	126 427	824	1 075 286
TOTAL GENERAL			949 683	126 427	824	1 075 286



ETAT DES CRÉANCES

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	1 250		1 250
Actif circulant			
Autres créances clients	85 831	85 831	
Personnel et comptes rattachés	320	320	
Divers	323 397	323 397	
Débiteurs divers	49 380	49 380	
Charges constatées d'avance	2 032	2 032	
TOTAL	462 210	460 960	1 250



COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	2 032
TOTAL	2 032

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	372 777
TOTAL	372 777



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	18 000			6 000	12 000
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	1 637 430		77 129		1 714 559
Excédent ou déficit de l'exercice	77 129		195 798	77 129	195 798
Subventions d'investissement	437 551			53 164	384 387
TOTAL	2 170 109		272 927	136 293	2 306 743



ETAT DES PROVISIONS

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Autres provisions pour risques et charges	8 977	127 046	6 586	129 437
TOTAL	8 977	127 046	6 586	129 437
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients		2 078		2 078
TOTAL		2 078		2 078
TOTAL GÉNÉRAL	8 977	129 124	6 586	131 515
Dont dotations & reprises d'exploitation		129 124	6 586	



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	76 260	11 915	48 748	15 597
Fournisseurs et comptes rattachés	27 730	27 730		
Personnel et comptes rattachés	26 879	26 879		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 806	40 806		
Impôts sur les bénéfices	828	828		
Autres dettes	243	243		
Produits constatés d'avance	43 864	36 757	7 107	
TOTAL	216 610	145 158	55 855	15 597

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	43 864
TOTAL	43 864

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 932
Dettes fiscales et sociales	33 538
Autres dettes	174
TOTAL	53 644



INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 7 964,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

VENTILATION DES RESSOURCES

ASSOC CHLOROPHYLLE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

VENTILATION DES RESSOURCES PAR CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

	Montant N	Montant N-1
Ventes paniers	91 718	96 112
Ventes légumes	118 273	123 122
Presta° débroussaillage et divers	267 758	281 842
Prestation nettoyage	74 644	75 088
Produits des activités annexes	3 028	359
Paniers solid.prest.Réseau Cocagne	11 800	11 800
Partenariat MSA	3 850	5 775
Mise à dispo.de person.facturé	9 516	
Cotisations adhésions	4 105	4 185
Ventes de bois		60
Don, mécénat		20
TOTAL	584 691	598 363

Cette information est-elle complète ? Oui

